



Leztroy
la nature a du goût

La Roche sur Foron,
Le Lundi 07 Octobre 2019

Objet : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable ou Loi « EGalim »

Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} novembre 2019, suite à la parution de la loi « EGalim », dans ce cadre, la restauration collective scolaire doit notamment proposer au moins une fois par semaine un repas végétarien.

Chez LEZTROY, cette démarche est depuis plusieurs années en place, tout comme celle du plan pluriannuel de diversification des protéines.

Ainsi, au menu, les œufs, les plats type quenelles, raviolis de légumes et les différentes légumineuses viennent une fois par semaine varier et égayer les menus, tout en respectant les fréquences réglementaires.

Nous vous rappelons que nos menus servis quotidiennement dans vos restaurants, proposent **58% de produits Bio, de saison et issus de circuits courts.**

70% de nos approvisionnements sont issus de fournisseurs locaux situés **à moins de 80 km** de nos Cuisines.

Bien Cordialement,

Marion MOLLARD,
Diététicienne & Relations Clients.

Leztroy

